



Tous nos
vœux pour
éclairer
2021



Deux nouvelles pour bien commencer l'année

Les travaux du centre bourg et de l'axe Houdan/ Mantes commenceront dans le courant du premier semestre

Depuis près de vingt ans, les municipalités successives conduites par Madame Françoise Helme puis par Madame Bernadette Courty ont eu pour but de rénover et développer les infrastructures indispensables à la vie quotidienne des Richebourgeois.

La station d'épuration a été réalisée.

Les bâtiments de l'école et de la salle polyvalente ont été rénovés et agrandis.

Le Centre des Loisirs a été construit. Ce qui a permis un accueil plus confortable et plus fonctionnel notamment pour les enfants qui y passent toute leur journée en période de vacances scolaires.

La circulation sur l'axe Houdan/ Mantes est maintenant filtrée grâce à la déviation qui a démontré son efficacité.

La possibilité de faire ses courses au village a été encouragée par l'installation d'une boulangerie et d'un petit marché frais le samedi matin.

Les travaux du centre bourg et de l'axe Houdan/Mantes se dérouleront en 2021 sur une période de six à huit mois. Ils vont apporter la dernière touche à ces grands chantiers successifs et permettre aux habitants de Richebourg de se réapproprier leur village en toute sécurité.

La circulation piétonne et cycliste sera améliorée et sécurisée. Le trafic routier sera ralenti grâce à des plateaux surélevés. Les trottoirs et l'éclairage public seront rénovés. La place du château sera réaménagée ainsi que le parking de l'école.

Les plans d'aménagement du centre bourg et de l'axe Houdan/ Mantes sont consultables sur le site de la Mairie : <https://richebourg78.fr>

Richebourg ouvrira son nouveau site internet,

le 1er février 2021

<https://richebourg78.fr>

Ce nouveau site a pour but de vous aider à mieux comprendre les activités et les services qui sont à votre disposition à Richebourg .

Nous avons voulu le rendre attrayant et facile d'usage.

Il vient compléter les différents outils de communication qui sont déjà à votre service :

[le blog](https://richebourg78leblog.com) au quotidien (<https://richebourg78leblog.com>),

[le flash info](#) mensuel que vous recevez dans vos boîtes à lettres,

[le journal](#) qui sort à peu près une fois par an pour vous renseigner sur de grands thèmes,

et bientôt grâce aux travaux du centre bourg

[Un affichage d'information lumineux](#) sur la place du château.

Prenez le temps de vous promener-vous sur ce nouveau site.

Il vous permettra de découvrir le fonctionnement de la commune, le rôle de la municipalité et du Maire.

Il vous aidera à comprendre les liens de notre commune avec la Communauté de Communes du Pays Houdanais, le département des Yvelines et la Région.

Il sera également utile et précieux pour ceux qui cherchent des renseignements généraux ou des informations pratiques concernant tous les domaines de la vie quotidienne, administrative, des loisirs ainsi que de la vie culturelle et sportive de notre commune.

Bonne visite !

Les dangers de l'hiver

- Les feuilles glissantes, la neige

L'hiver arrive : pensez à nettoyer vos trottoirs et vos perrons. Les feuilles mortes ou la neige peuvent être très glissantes et entraîner des chutes dont vous serez responsables.



- Les nids de Frelons

Après la chute des feuilles, c'est le moment d'inspecter vos arbres. De nombreux nids de frelons ont été signalés. Il faut profiter de l'hiver pour les faire enlever. Souvenez-vous combien les frelons peuvent être dangereux l'été.



Pour les nids qui se trouvent chez vous, ni la mairie, ni les pompiers ne peuvent intervenir. C'est votre responsabilité qui est engagée. Pour faire enlever le nid faites appel à un professionnel qui saura comment procéder.

Si vous ne connaissez personne, appelez la mairie (01 34 94 25 10) qui vous donnera des contacts.

- **Les chenilles processionnaires** ont également été signalées. Il est important de mettre des pièges car elles se répandent très vite.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021

Vos enfants sont tout petits mais ils auront trois ans ou pas loin à la prochaine rentrée scolaire. Il est temps de penser à les inscrire. Lorsque vous viendrez à la mairie n'oubliez pas d'apporter votre livret de famille, votre justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.



BIENVENUE AUX 12 BÉBÉS NÉS DANS NOTRE COMMUNE EN 2020



AVEC UNE MENTION SPÉCIALE
POUR
Enzo

VASCONCELOS LOPES

NÉ DANS SA PROPRE MAISON A
RICHEBOURG

LE 5 NOVEMBRE 2020

LE PLAISIR DE LIRE RETROUVÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE GRÂCE À L'ACTION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET DE SA FILLE

Grâce à l'initiative de Virginie Caldier, conseillère municipale, et de sa fille Eloïse (9 ans) la bibliothèque de l'école a fait peau neuve durant les vacances de la Toussaint.

Partant du constat qu'il est plus facile pour les institutrices et pour les enfants de fréquenter une bibliothèque située à l'intérieur de l'enceinte scolaire, elles ont entièrement réorganisé la bibliothèque en y adjoignant le fond de livres pour enfants de la salle de lecture communale.

Aujourd'hui, la bibliothèque de l'école a été enrichie de plusieurs centaines de livres bien présentés et classés par collections sur les étagères. Une jolie décoration et de nouveaux meubles égayaient la pièce qui invite vraiment à la lecture.

Bravo et merci à Virginie et Eloïse pour cette belle entreprise.



Ne pas oublier

-Inscription sur les listes électorales, en mairie : Si vous venez d'avoir 18 ans ou si vous venez d'emménager sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Les prochaines élections auront lieu en juin ce sont les élections départementales et régionales.

-Inscription au recensement militaire, en mairie : dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans, pensez à venir en mairie avec les pièces justificatives suivantes : CNI, livret de famille, et justificatif de domicile.